

DETAIL DE L'EXAMEN AU PERMIS MOTO

L'examen du code théorique

- Un examen de 1h30
- 40 questions à choix multiples
- Vous répondez grâce au boîtier fournit pendant l'examen
- Résultats sont transcrits sur le dossier d'examen des candidats et transmis dans les 48 heures.
- L'examen du code théorique est réussi si vous obtenez au moins 35 réponses justes sur les 40 questions.

L'examen du plateau

- 2 heures d'examen environ.
- 5 épreuves notées :
 1. Épreuve sans moteur (notée A ou B)
 2. Épreuve à allure lente (A, B ou C)
 3. Épreuve de freinage (A, B ou C)
 4. Épreuve d'évitement (A, B ou C)
 5. Interrogation orale (A, B ou C)
- C, est une note éliminatoire
- Pour valider le plateau vous devez obtenir au moins 2A à l'une des épreuves.

L'examen de circulation

30 minutes par candidat dont les tâches annexes (vérifications administratives, préparation matérielle...)

- Objectif : montrer que vous maîtrisez votre véhicule et que vous savez analyser la situation et réagir en conséquence.
- Itinéraire en agglomération et circuit à allure soutenue (route ou autoroute)
- L'élève précède l'inspecteur qui lui communique les indications par radio

Déroulement de l'examen du permis moto ?

L'école 2000 vous forme pour chaque épreuve grâce à son équipe de motards passionnés de motos.

Pour pouvoir accéder aux épreuves pratiques du permis moto, vous devez avoir suivi un minimum de 20 heures de formation (8 heures de plateau et 12 heures de circulation) ou 15 heures de formation si vous possédez déjà le permis A1 (5 heures de plateau et 10 heures de circulation).

L'examen est composé de trois épreuves :

1. Le code théorique (si c'est votre premier permis ou si votre dernier permis à plus de 5 ans).
2. Le plateau
3. La circulation

Il est nécessaire d'avoir validé une épreuve pour pouvoir passer à la suivante.